



LAURENAN

laurenan

Bulletin trimestriel d'informations communales
n° 160 Janvier 2012

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2012. nous souhaitons qu'elle soit symbole de joie, bonheur, santé et prospérité pour chacun de vous ainsi que pour vos familles et tous vos proches.

Dans ce bulletin, nous aborderons plus particulièrement **la démarche d'urbanisme** en complément de ce qui a été présenté dans le précédent bulletin.

Nous vous présenterons également **le bilan de la réunion publique et une synthèse des 2 derniers conseils municipaux.**

Vous prendrez connaissance **du calendrier des manifestations et des informations communales et diverses.**

Bonne lecture....

L'équipe de la commission « accueil, communication et vie culturelle »

Nadine MICHEL, Bernard ROUILLE et Karine POISSON

Mot du maire :

En ce début d'année, au nom du conseil municipal, je souhaite chaleureusement à toutes et à tous une bonne année 2012.

Je formulerais des vœux pour notre commune :

- Que nous puissions continuer à **voir se concrétiser l'installation durable de nouveaux habitants** ou des jeunes de Laurenan qui font le choix de construire ou de rénover une maison.
- Que nous puissions **avoir des moments d'échanges entre le conseil municipal et les habitants** pour faire avancer notre commune de manière collective, positive et tournée vers l'avenir. La dernière réunion publique a été un moment important en réunissant 200 personnes et en étant un vrai exercice démocratique : exposé des projets municipaux et échange à partir des questions des habitants. Trouvons ces moments en 2012. Le dossier de l'urbanisme devrait être l'occasion de créer ces rendez-vous.
- Que **chacun se sente bien de vivre sur notre commune** parce qu'il y trouve un cadre de vie épanouissant sur le plan relationnel et sur le plan des équipements ou des activités. Nous pouvons d'ailleurs remercier les bénévoles qui assurent la vitalité des associations.

Le conseil municipal travaille dans cette **optique d'attractivité** et d'accueil de nouveaux habitants : viabilisation de terrains, aménagement du hameau de la gare, travail sur le PLU, futures acquisitions...

Nous cherchons à exercer notre fonction d'élus en formulant des projets et en mettant en œuvre des actions pour l'intérêt général de notre commune avec un **état d'esprit d'écoute, de dialogue et de concertation** avec vous. Ce ne sont pas que des mots, nous le mettons en pratique!

2012 sera une année d'élections nationales : présidentielle (22 avril et 6 mai 2012) et législative (10 juin et 17 juin où nous choisirons notre député pour la circonscription). Quelque soit nos convictions politiques, je vous invite à **aller voter**, à faire exercer votre pouvoir de citoyen. Invitons également les plus jeunes à aller voter. C'est une chance de vivre dans un pays démocratique au regard d'autres pays dans le monde où s'exerce un pouvoir autoritaire qui oppresse et réprime toute opposition. Beaucoup d'entre nous sont méfiants, déçus, sceptiques vis-à-vis de « la politique ». Je pense que **le changement se conquiert pas à pas en étant présent lors de ces rendez-vous électoraux** et aussi en étant attentif en tenant notre conscience éveillée et en participant tout au long de l'année à la vie communale afin de **prendre part au vivre ensemble et à l'avenir collectif**.

Meilleurs vœux 2012

Valérie Poilâne-Tabart, Maire

1) Démarche d'urbanisme :

Dans le dernier bulletin municipal (celui d'Octobre, numéro 159), nous vous avons présenté la démarche d'urbanisme travaillée par le conseil municipal tout au long de l'année 2011.

Pour rappel, ce travail sur l'urbanisme s'est fait en deux volets :

- **Un travail sur notre projet communal**, c'est-à-dire une réflexion sur l'avenir de notre commune pour les 20-30 ans et sur les orientations que les élus municipaux souhaitent impulser.
- **Un travail sur l'aménagement en particulier de notre bourg**, c'est-à-dire la manière de le concevoir dans les futures années.

Dans le précédent bulletin communal, nous vous avons livré les premiers résultats de la réflexion sur le projet communal (1^{ier} volet). Dans ce bulletin aujourd'hui, nous vous dévoilons les premières esquisses sur le bourg, fruit du travail avec les services de l'Etat (DDTM : direction départementale des territoires et de la Mer) et avec un architecte conseil d'Etat Patrice Dutard (2^{ème} volet). Mais avant de voir le schéma projetant un scénario d'avenir pour notre bourg, prenons le temps de dresser un diagnostic :

Nous sommes partis du constat que nous avons :

- Un bourg qui est tout en longueur, très étendu,
- Un bourg avec 2 pôles et un vide entre les deux :
 - Le pôle du bourg-centre avec la mairie, l'Eglise, la salle des Fêtes, l'école...
 - Le pôle du Châbre
 - Le « vide » entre les deux, à côté du plateau sportif et derrière l'ancien garage Pignard vers la ligne.

Evolution à travers le siècle :

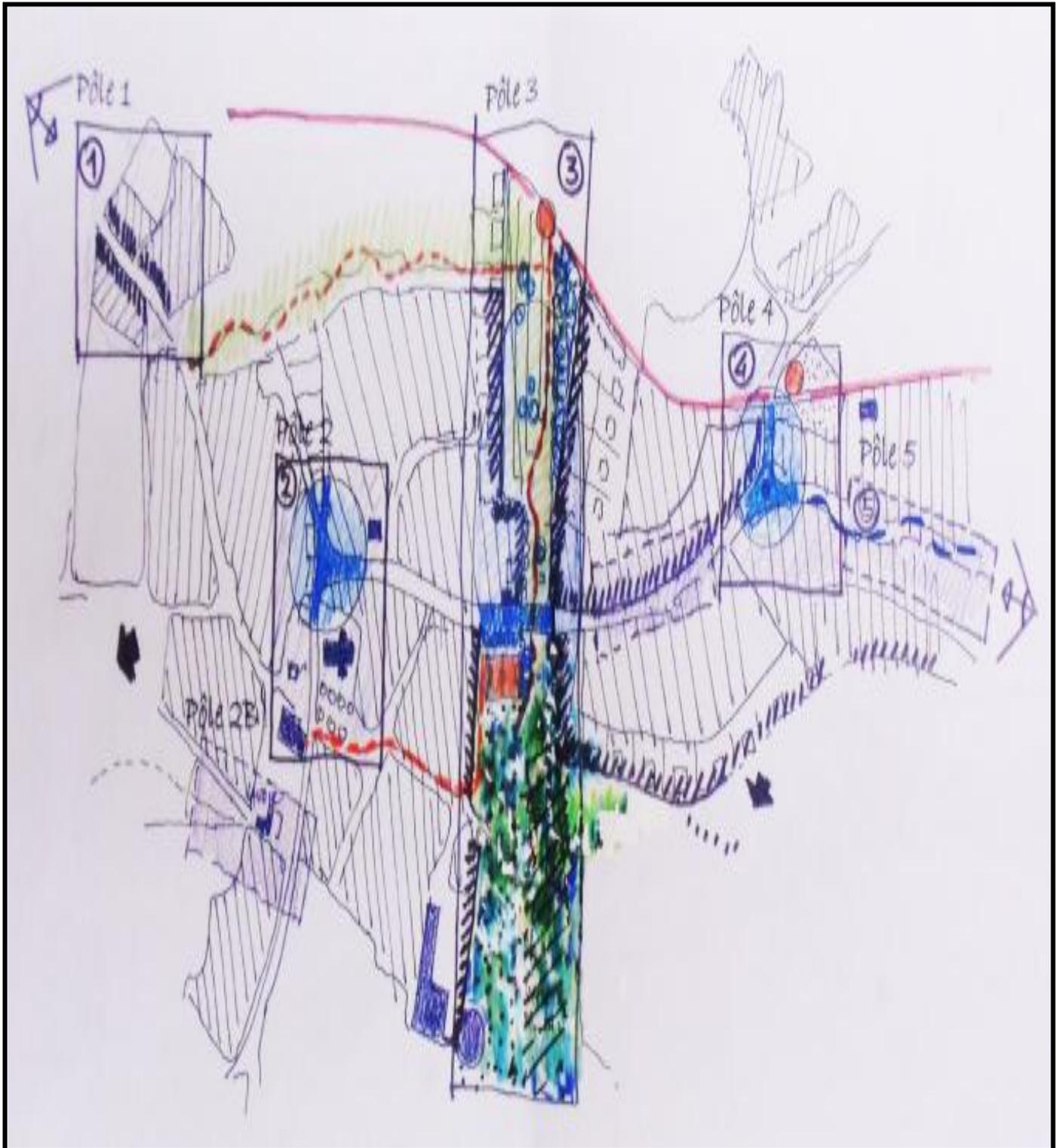
Depuis 100 ans, les habitations (c'est-à-dire l'urbanisation) prennent de plus en plus de place, il y a de plus en plus d'étalement alors que la population n'a cessé de baisser.

A partir de ce constat, nous avons avec l'appui de l'architecte Patrice Dutard imaginé un futur bourg qui intégrerait de nouvelles constructions.

L'idée est d'investir le « vide » pour permettre la jonction entre les 2 pôles et ainsi créer un bourg davantage convivial.

Investir ce « vide » pour y faire un centre fédérateur qui soit à la fois un lieu de résidence (futurs constructions) et un lieu de vie (espace de promenade avec la proximité de la ligne, jeux pour enfants...etc...). A noter que ce ne sont que des projections sur des terrains qui n'appartiennent pas à la commune mais cette esquisse représente un schéma global cohérent qui va nous guider pour l'avenir.

Nord



Sud

Esquisse :

Nous avons présenté ces travaux lors de la dernière réunion publique. Le journal communautaire de janvier 2012 consacre une page sur Laurenan et ce travail sur l'urbanisme.

Le conseil municipal d'Octobre a validé le choix de réviser le POS et de mettre un place un nouveau document d'urbanisme : le PLU. Dans le cadre de cette préparation d'un PLU qui va demander autour de 2 années de travaux, le conseil municipal va approfondir son travail sur les orientations pour la commune. Il tient à le faire en concertation avec les habitants. Nous vous donnerons donc rendez-vous à plusieurs reprises sur ce thème pour vous présenter nos avancées, se confronter avec vos points de vue et entendre votre avis.

2) Dossier cimetière :

Compte rendu des reconnaissances des tombes :

Un constat est dressé sur la situation actuelle du cimetière. Sur 503 concessions, on dénombre que 37.60 % sont des concessions perpétuelles, 36.60 % des centenaires et 20.90 % des cinquantenaires, le reste, ce sont des concessions de 15 ou 30 ans.

Le cimetière est partagé en carrés, au nombre de 17, comprenant de 8 à 68 emplacements. Ces carrés sont déterminés naturellement par d'une part les murs ou clôtures d'enceinte du cimetière et d'autre part par les allées. Les carrés mériteraient néanmoins une signalétique pour que chacun puisse se repérer.

A chaque emplacement (exemple Carré A n° 01), on doit savoir quel est le numéro de concession. Ce n'est pas le cas pour tous actuellement. Il s'agit **d'un travail de fourmi, il faut tout répertorier.**

Le travail est rendu complexe par la présence de sépultures abandonnées, la perte de contrats de propriété ...

Cette identification des tombes est effectué par un groupe de travail afin de **remettre à jour le plan du cimetière** (disponible en mairie).

Ce groupe de travail est composé d'élus, Valérie Poilâne-Tabart, Bernard Rouillé, de Nathalie Massé, secrétaire de mairie et d'habitants, Andrée Minier, Eugène Raffray, Jean-Yves Pinard, Nicole Havy, Clément/Simone Lessard, Albertine Rouillé, Maurice Le Flohic, Maurice Poisson, Roger Rault, Anne-Marie Leray, Madeleine Cochet

Il existe **une bonne dynamique entre les membres**, heureux d'être présents et montrant une grande efficacité. La saison semble propice pour réunir les membres disponibles. La bonne humeur

règne au sein de ce groupe, chacun relatant des faits et anecdotes du passé. **C'est l'histoire de Laurenan qui s'écrit lors de ces échanges.**

Aménagement paysager, entretien :

Un aménagement paysager du cimetière initié par Linda Brunel, validé par la commission fleurissement et le conseil municipal et planté par Serge Barbé et Anthony Blandel a été effectué. Il prévoit de supprimer les marronniers, qui font des dégâts sur le mur et qui soulèvent le goudron, et de les remplacer par des rosiers rampants, des clématites et des plants. Linda a prévu d'alterner les variétés pour qu'il y ait des plants fleuris toute l'année.

Des suggestions ont été émises par la commission afin d'améliorer l'entretien :

- L'installation de sanitaires et d'un second point d'eau (dans le fond).
- La démolition de la cabane.
- La mise à disposition d'arrosoirs.

3) Bilan réunion publique

L'assistance a répondu nombreuse à l'invitation lancée par le conseil municipal. **L'auditoire, jeunes et aînés**, a écouté attentivement le bilan de l'année écoulée et les projets 2012 présentés par Valérie Poilâne-Tabart et ses adjoints.

Dans le domaine des grandes réalisations 2011 :

- Programme Voirie 2011 : 6 Kms 045 : 303 536.37 € TTC
- Plateau sportif : 59 471.68 € TTC à la charge de la commune
- Signalétique des rues : 3 264.60 € TTC
- Lots constructibles « hameau de la gare » : 84 470.96 € TTC

En 2012, la municipalité portera **sa réflexion et son action** sur :

- L'urbanisme
- L'avenir de la maison « Leboudec »
- L'aménagement du Châtre
- Le columbarium
- La création d'un site internet

La soirée s'est terminée par la projection sur le chantier CONCORDIA. Nous nous souviendrons de la rencontre des jeunes internationaux avec Albertine Rouillé. Cette vidéo s'est terminée par une phrase d'Albertine « Je suis contente de vous connaître, on est tous des humains »

4) Synthèse des 2 derniers conseils municipaux :

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont affichés en mairie, n'hésitez pas à venir les consulter.

Séance du 18 novembre 2011 :

Etaient présents : POILÂNE - TABART Valérie, DANIEL Laurent, POILVERT Jean Jacques, POISSON Karine, MICHEL Nadine, GUEHENNEUX Jean René, POILVERT Alain, LELIEVRE Marc, CAILLIBOTTE Rémy, ROUILLE Bernard, OLLIVIER Jacqueline, HUE Roger, BRICHORY André.

Etait absent : ROUXEL Pascal

- Hameau de la gare : élagage du bois

Première phase des travaux : élagage des arbres :

Nous avons fait appel à un élagueur professionnel. A la lecture de plusieurs devis, le conseil municipal a validé celui de Christophe de Célès « SARL ECOFORIA ». Faire appel à un élagueur répondait à un besoin de nettoyage vu la densité forte et en même temps de préservation des arbres et de l'aspect paysager.

Le « nettoyage » de la zone du « hameau de la gare » est terminé depuis le 15/12/2011 par ECOFORIA

Deuxième phase des travaux:

· Démarrage des travaux de terrassement par l'entreprise LELIEVRE TP (Plémet) le 19 Janvier 2012 :

- terrassement, assainissement, réseaux souples, l'allée piétonne, le régalage de la terre végétale et la pose des bordures programmée en semaine 9 soit à partir du 27/02/2012 (après intervention SEEG pour la construction de réseaux pour fluides), empierrement couche de forme pour accès : durée 3 semaines
- Intervention SEEG à partir du 06/02/2012 ;
- Intervention SDE (Syndicat Départemental de l'Electricité) pour réseau électrique : fin février /début mars

- **Grille école**

La grille de l'école longeant la rue des Lavandières est usagée et devient dangereuse. Il est urgent de la remplacer. C'est la société MEGRET de Merdrignac qui a été retenue. Le devis établi (pour la fourniture et la pose) pour 22.15 Mètres linéaires de clôture alu s'élève à 5926,73 Euros TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du conseil municipal valident le devis.

- **Plateau sportif :**

Depuis l'inauguration jusqu'à aujourd'hui, lors des manifestations, la commune a bénéficié de l'autorisation de se brancher à la boulangerie pour l'électricité et nous en profitons pour remercier Marie Thérèse et Lionel Jouet pour leur gentillesse. D'autres animations sont à prévoir, il serait donc judicieux d'installer un compteur ; un devis établi par ERDF a été présenté aux membres du conseil pour l'alimentation du plateau sportif.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil valide ce devis d'un montant de 1058.46 TTC.

Aménagement : les employés municipaux ont réalisé les plantations aux abords du plateau sportif. Nous appelons chacun, petit et grand, au respect du travail effectué.

- **Service technique : achat matériel**

Pour mener à bien les différentes missions qui sont demandés aux agents communaux et suite aux souhaits formulés par ces derniers, les membres du conseil municipal ont décidé l'acquisition de différents outils et machines :

- 1 perforateur
- 1 meuleuse
- 1 poste à souder
- 1 groupe électrogène
- 1 transpalette

Plusieurs devis ont été demandés. Le conseil municipal a validé celui de Bobinage Armoricaïn pour un montant total de 1767.69 euros.

- Sonorisation salle des fêtes :

Un inventaire va être réalisé sur l'ancien et le nouveau matériel de sonorisation dernièrement acheté. A chaque location par des associations communales, un état des lieux sera effectué pour ce matériel. Une formation sera organisée pour une bonne utilisation de ce matériel à destination des responsables d'associations, des élus et des agents communaux.

- Travaux de voirie :

La société LECLERC.TP a établi un devis pour réaliser des travaux à Lérignac. Les travaux portent sur la fourniture et la mise en œuvre d'enrobés sur la voie communale. Le conseil décide de faire ces travaux et valide le devis pour un montant de 4636.89 Euros TTC.

Séance du 13 janvier 2012 :

Etaient présents : POILÂNE - TABART Valérie, DANIEL Laurent, POILVERT Jean Jacques, POISSON Karine, MICHEL Nadine, GUEHENNEUX Jean René, POILVERT Alain, LELIEVRE Marc, CAILLIBOTTE Rémy, ROUILLE Bernard, OLLIVIER Jacqueline, HUE Roger, BRICHORY André.

Etait absent : ROUXEL Pascal

- Vote des subventions 2012 :

Organisme	Ville ou commune	Montant voté
Chambre des métiers	Ploufragan	25 €
Maison Familiale Rurale	Loudéac	25 €
Prévention Routière	St Brieuc	25 €
Amicale des sapeurs pompiers	Plémet	Somme fixe X nombre d'habitants : 570.60 €
Solidarité Paysans de Bretagne	St Brieuc	50 €
CSM Basket	Merdrignac	153 €
Protection civile	St Brieuc	30 €

organisme		
Donneurs de sang	Merdrignac	50 €
Comice agricole	Merdrignac	Somme fixe X nombre d'habitants : 404.80 €
Hand Ball	Merdrignac	153 €
Souvenir français du canton	Merdrignac	50 €
Association tiers monde du pays de Merdrignac	Merdrignac	50 €
Club de l'amitié	Laurenan	153 €
Etincelle	Laurenan	153 €
Asso. Chapelle de Tertignon	Laurenan	153 €
Société de chasse	Laurenan	153 €
Asso. Des chefs de familles	Laurenan	153 €
Asso. Parents d'élèves RPI	Laurenan - Gomené	350 €
Asso. Parents d'élèves RPI (5 transports X 75 €)	Laurenan- Gomené	375 €
Laur'Art	Laurenan	153 €
Agility	Laurenan	153 €
Laur' Mené	Laurenan	153 €
Laurenan association quads	Laurenan	153 €
TeamPDS Auto	Laurenan	153 €
La ronde du Ninian	Laurenan	153 €
Laurenan évènements	Laurenan	153 €
Les ventoués du Ninian	Laurenan	153 €
Asso. Parents élèves RPI séjour neige	Laurenan - Gomené	1540 €

Le conseil municipal a attribué 153 € aux associations communales et aux clubs sportifs de Merdrignac (Hand-ball, basket) dont les joueurs habitent Laurenan .

Il attribue une aide également aux organismes de formation (MFR, chambre des métiers,..) lorsqu'un élève de Laurenan est inscrit dans cette formation.

Programme voirie 2012

En 2011, le programme voirie a été conséquent. Nous prévoyons de limiter le programme 2012 à la route de :

- La route de Launay Guen
- et en tranche optionnelle la route de Derrien à la ville Guyomard

La communauté de commune a prévu de refaire la route communautaire de Bon Abri à Bruyère Fouquet.

- Columbarium :

Madame le maire fait part aux membres du conseil de sa rencontre avec une société de Lerrain (88) pour une présentation des produits qu'elle propose en termes de columbarium. Le budget à prévoir est d'environ 10 000 euros (jardin du souvenir, columbarium). Une plaquette des différents modèles est présentée au conseil pour première information. Une décision sera prise ultérieurement.

- Chantier Concordia

Vu le succès de l'été dernier, la municipalité a décidé de reconduire un nouveau chantier international. Plusieurs rencontres ont été organisées avec les responsables de l'association CONCORDIA afin de déterminer quel chantier pouvait-on rénover ?

Deux chantiers ont été envisagés : la réfection du lavoir et le four de la « Houssaie ». Il semble que cela soit difficile d'envisager les travaux des deux chantiers cet été ; donc on s'acheminerait vers un choix de réfection du lavoir dans un premier temps pour cette année 2012. Nous n'oublierons pas le four de la « Houssaie », qui a d'ailleurs fait l'objet d'une dévégétalisation par notre agent communal, Anthony Blandel. La voûte est en bon état ; le four nécessitera cependant des travaux.

Le conseil municipal de février étudiera la proposition de Concordia et validera les termes de l'accord de partenariat avec Concordia. En réhabilitant le lavoir, nous aurons une perspective de point de balade dans notre bourg à proximité de la salle des fêtes.

Des informations plus précises vous seront communiquées ultérieurement afin d'organiser ensemble et au mieux cette mission.

Infos communales

L'association Concordia reviendra l'été prochain.

Ce sera un engagement volontaire d'une durée d'environ 3 semaines. Pour eux, ceux sont des missions de volontariat qui sont souvent des moments privilégiés pour "vivre autre chose, différemment", changer son quotidien... mais aussi l'occasion de découvrir une autre langue, d'autres façons de s'engager et de travailler, de rencontrer des personnes différentes et de nouveaux choix de vie.

Les chantiers internationaux de jeunes bénévoles portent bien leur nom, ils ne sont ni des centres de vacances ni des lieux on l'on " place " des jeunes. On s'inscrit sur un chantier dans le cadre d'une démarche personnelle, le plus souvent avec le désir de se rendre utile, mais aussi de rencontrer la population locale. Les chantiers de bénévoles ne sont en aucun cas des actions humanitaires, en tout cas Concordia n'a pas cette ambition.

Recensement de la population 2012

La collecte dans le cadre du recensement de la population 2012 a débuté le 19 janvier dernier. Si ce n'est pas encore fait, vous allez donc avoir prochainement la visite, soit de Nathalie GAUCHER, soit de Christine JUMEL, les 2 agents recenseurs recrutés pour cette mission par la Commune.

Nous vous remercions donc de bien vouloir leur réserver un bon accueil. Si vous rencontrez un problème dans le remplissage des documents (dossier logement et les bulletins individuels pour chaque habitant de la maison), n'hésitez pas à les consulter.

La période du recensement est relativement courte puisqu'elle s'achèvera le 18 février prochain. Si vous n'avez pas été visité d'ici le 15 février, merci de prévenir le secrétariat de mairie au plus vite pour régularisation.

Pour toutes questions relatives au recensement de la population, vous pouvez joindre Nathalie Massé, coordinatrice, à la mairie.

Action de reconquête de l'eau : grand bassin de l'oust :

A la demande le syndicat mixte du grand bassin de l'oust, nous vous communiquons les informations suivantes. En matière d'écologie et de reconquête de la qualité de l'eau, le syndicat agit sur le territoire de cette rivière. Les efforts des 3500 agriculteurs et des 128 communes qui adhèrent à son programme sont positifs. Et vous aussi, en tant que particulier, vous êtes concernés par la pollution de l'eau. Dans le cadre de ses actions de reconquête de la qualité de l'eau, le syndicat propose de cosigner une charte intitulée « **Jardiner au naturel, ça coule de source !** » avec les jardineries d'un territoire

CHARTRE JARDINERIE.

Le but de la charte est de faire baisser durablement la vente des pesticides tout en augmentant la vente d'alternatives non chimiques. En 2010, près de 190 jardineries bretonnes se sont engagées en faveur de solutions sans pesticide.

En signant cette charte, les jardineries s'engagent à conseiller leurs clients vers des techniques de jardinage au naturel et à mettre en avant les solutions sans pesticides dans leurs rayons.

Pour ce faire, les collectivités et associations mettent en place des formations pour les vendeurs, mettent à disposition des jardinerie des supports de communication à mettre en magasin et assurent la communication et la sensibilisation du public.

Des jardinerie proches de chez vous participent à cette charte !

Près de 30 jardinerie du territoire de l'oust participent à la charte. Retrouvez les produits et outillages concernés par l'opération, signalés par ce logo ci-dessous dans les rayons du magasin.



Infos diverses

Nouvelle installation d'une société d'élagage : SARL écoforia

Christophe de Cèllès et son épouse Aurélie habitent le village de Quévrans. Ils se sont installés à leur compte récemment. Nous vous communiquons leurs coordonnées.

SARL ECOFORIA ;
Monsieur Christophe de Cellès
06 50 06 53 81
02 96 25 83 27
ecoforia@gmail.com

Leurs domaines d'intervention sont Conseil, gestion de patrimoines forestiers privés; Travaux forestiers, abattage, élagage, mise en sécurité d'arbres; Travaux en rivière, génie végétal, morphologie de rivière, création de mares.

Conseil général : Aides aux études et à la formation des costarmoricains :

Année 2012 :

	conditions	Montant (en fonction des revenus familiaux)	Délais de dépôt
Prêts aux étudiants	Etudiants de l'enseignement supérieur	500 € 1000 € 1500 €	Avant le 31 mars 2012
Allocations aux étudiants	Etudiants de l'enseignement supérieur L'allocation ne peut être attribuée qu'une seule fois par étudiant au cours du cursus universitaire Possibilité de faire une simulation et de déposer le dossier en ligne sur le site internet du conseil général	600 €	
Aides aux études secondaires	Elèves de l'enseignement secondaire uniquement au collège	200 €	
Aides aux apprentis	Apprentis inscrits dans un centre de formation, et dont le salaire est inférieur ou égal à 41 % du smic	200 €	
Prime à la mobilité individuelle des étudiants	Etudiants effectuant un stage ou une période scolaire obligatoire dans le cadre de leurs études à l'étranger	De 150 à 1200 €	

Matériel en vente :

La commune vend des anciennes chaises et tables d'école : des tables individuelles (10 € pièce) ; des tables en doubles (20 € pièce) ; des tables doubles avec bancs incorporés (30 € pièce) et des chaises (5 € pièce). Ils sont visibles à l'école, sous le préau.

La commune vend 2 réfrigérateurs environ 500 Litres. Faire offre.

La demande écrite doit être envoyée à la mairie avant le vendredi 17 février.

Calendrier des manifestations :

Samedi 11 Février : repas association TEAM PDS Auto

Lundi 13 février : concours de belote Club de l'Amitié

Samedi 18 février : repas FNACA

Samedi 25 février : repas association la Ronde du Ninian

Mardi 28 février : soirée discussion Laur'Art : Danaé Raymond « coutumes dans les peuples en Afrique et en Asie »

Samedi 3 mars : repas association société de chasse

Vendredi 9 mars : Assemblée générale Association Etincelle

Jeudi 15 mars : soirée discussion Laur'Art « l'Espagne du sud »

Dimanche 18 mars : repas association Club de l'Amitié

Dimanche 25 mars : rassemblement cantonal FNACA

« 50^{ième} anniversaire du cessez le feu en Algérie »

Dimanche 22 avril et 6 mai 2012 : élection présidentielle

Dimanche 10 juin et 17 juin : élection législative

